

PETITION DE LA POPULATION DE SUMBE CONCERNANT LE CAMEROUN
SOUS ADMINISTRATION BRITANNIQUE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Note du Secrétariat : Cette communication a été transmise au Secrétaire général par la Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle de l'Afrique occidentale.

Mission de l'ONU

Par l'intermédiaire de l'Administrateur
du district de Mamfe

Sumbe, Mamfe

le 9 octobre 1958

Monsieur,

Nous, les habitants de Sumbe, déclarons que, lorsque le Gouvernement allemand a décidé que nous devions vivre dans des villages, certains d'entre nous dépendaient du chef du village de Defang, et d'autres du chef du village de Ntenembang. En 1914, nous n'avons pas pu tolérer plus longtemps cette situation. Nous avons présenté une requête au gouvernement d'alors et nous avons reçu notre liberté. Nous sommes devenus un village reconnu, avec notre propre chef de village.

Nous avons alors quitté l'emplacement où nous nous trouvons actuellement pour une terre située entre Nguti et Etinkem. En 1925, nous nous sommes aperçus que nous étions loin de notre famille (Mbang) et que nous devions parcourir plus de 50 kilomètres pour visiter des membres de notre famille vivant dans les autres villages de Mbang Fotabe, Akririba, Defang et Ntenembang. Les jeunes filles de ces villages refusaient de nous épouser parce que nous demeurions trop loin de notre lieu d'origine. Nous étions sur le territoire d'Obang, où nos coutumes et notre langue se modifiaient. Nous avons alors été indirectement obligés de retourner sur les terres que nous occupons actuellement et que nous occupions à l'origine, en tant que membres libres de la famille. En 1925, nous sommes revenus ici, mais nous sommes volontairement restés sous l'autorité du chef Eyang Defang.

Après sa mort, en 1946, nous avons décidé de constituer un village distinct. L'Administrateur de district n'avait pas d'objection à faire et a souvent soumis notre cas aux autorités indigènes. Le Président en est le chef du village de Fotabe, qui n'a cependant pas voulu nous reconnaître parce qu'il craint que la population d'Akririba, qui est placée sous son autorité, se soulève aussi un jour et demande à être reconnue.

Nous sommes 90 contribuables, 175 femmes et 500 enfants demandant à pouvoir constituer un village distinct, ayant son propre receveur d'impôts. Nous ne voyons pas pour quelle raison nous serions obligatoirement administrés par le village de Defang. Ne sommes-nous pas libres de choisir notre propre administration? N'est-il pas vrai que nous sommes libres et ne devons pas être opprimés?

Nous sommes séparés de cinq kilomètres et vivons aujourd'hui sur une terre où nous ancêtres vivaient avant l'arrivée des Blancs. Il y a dans le district de Mamfe des villages moins importants qui ne comptent que 10 contribuables (Mbio par exemple), et pourtant ils ont leur propre chef de village. Tali vient d'être subdivisé en Tali I et Tali II. Lesdites autorités indigènes ont refusé de nous affecter un receveur d'impôts. Or, le chef du village de Defang ne sait pas quels sont les hommes assujettis à l'impôt à Sumbe. Quatre chefs de quartier de Sumbe ont été condamnés à de lourdes amendes par le Magistrate's court pour avoir perçu l'impôt à Sumbe. Du fait de cette oppression, la plupart des hommes quittent Sumbe pour Kumba et Victoria.

Nous vous demandons donc de nous considérer comme un village distinct. A l'heure actuelle, nous entretenons notre propre école et avons notre propre église.

Nous serions heureux si l'on nous permettait d'élire notre propre chef de village. Nous sommes tout à fait capables de nous administrer nous-mêmes, alors que sous l'autorité du chef du village de Defang nous ne pouvons avoir aucune aspiration. L'ère de l'oppression a pris fin.

Veuillez agréer, etc.

Rédigée à titre gracieux par : (Signé) Andrew Mbu
Sumbe, Mamfe.

M.M. Asanu	(empreinte du pouce)
Mbong Mchang	" "
Sam Akam	" "
Andrew A. Mbu	" "
Bakia Akong	" "